

Ai-je besoin d'un bilan de fumure et/ou d'un bilan fourrager

Veillez vérifier à l'aide des critères suivants de quel bilan vous avez besoin pour le contrôle bio.

A. Bilan de fumure (Suisse Bilanz)

Un bilan de fumure est nécessaire dans les exploitations où l'un des deux critères suivants est rempli :

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | Oui | Non |
| 1. Importation sur l'exploitation d'engrais azotés (N) ou phosphatés (P) en 2020 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

et/ou

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | Oui | Non |
| 2. Dépassement du seuil de la charge en bétail durant l'année 2020 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Une exploitation est soumise à bilan dès le moment où la charge en bétail UGBF/ha dépasse les seuils suivants, même s'il n'y a eu aucune importation d'engrais azotés ou phosphatés :

Zone de plaine	31	2.0 UGBF/ha de surface fertilisable
Zone de collines	41	1.6 UGBF/ha de surface fertilisable
Zone de montagne 1	51	1.4 UGBF/ha de surface fertilisable
Zone de montagne 2	52	1.1 UGBF/ha de surface fertilisable
Zone de montagne 3	53	0.9 UGBF/ha de surface fertilisable
Zone de montagne 4	54	0.8 UGBF/ha de surface fertilisable

B. Bilan fourrager (PLVH)

Un bilan fourrager est nécessaire si le critère suivant est rempli :

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | Oui | Non |
| L'affouragement en 2020 ne s'est pas fait uniquement avec des fourrages provenant des prairies et pâturages propres. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

(Uniquement pour les animaux consommant du fourrage grossier)

Utilisez notre hotline

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

- ⇒ Lundi au vendredi 08.00-12.00 / 13.00-17.00 heures
 Téléphone hotline Étagnières: 021 552 29 00
 Votre demande par courriel: romandie@bio-inspecta.ch